



Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire.
14 membres présents.
1 absent – Michel Ponchon - excusé.

APPROBATION DES STATUTS DE LA NOUVELLE AGGLOMERATION LOIRE-FOREZ

Nous avons depuis longtemps affirmé notre position vis-à-vis de cette nouvelle entité qui nous supprime bon nombre de compétences. Même si les dés sont jetés aujourd'hui, il n'est pas question pour nous de cautionner cet état de fait, et sans vouloir mener de combat d'arrière-garde, c'est sans surprise que le conseil se prononce contre ces statuts (13 voix contre ; 1 abstention)

ADRESSAGE

A. Colombo présente le dossier complet élaboré en particulier avec G. Orizet et corrigé par Loire-Forez. Les noms de voies, au nombre de 57, sont définitivement arrêtés, de même que la couleur des plaques (écriture blanche sur fond bleu), et le choix du fournisseur, (Stinéo, après consultation de 4 entreprises). Une dernière discussion de négociation aura lieu avec ce dernier. Des subventions sont d'ores et déjà acquises de notre ancien député Paul Salen et de nos conseillers généraux Pierre-Jean Rochette/Chantal Brosse.

VOIRIE

Le dernier chantier traité par la commune (la compétence relevant désormais de Loire-Forez) est la route de Goutterose, de la Croix de la Bruyette à la maison Freycenet. Après appel d'offre et ouverture des enveloppes, il a été attribué (13 voix pour – 1 abstention), à :

- l'entreprise Verdier-Poyet (lot terrassement) pour 11 512,70 €
- l'entreprise Colas (lot enrobé) pour 16718,40 €.

Ce chantier est subventionné à 60 % par le conseil départemental.

RAPPORT 2016 DE LA BOMBARDE SUR LE PRIX DE L'EAU

Le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour 2016, élaboré et remis par la Bombarde, est présenté en détails au conseil. Il est approuvé à 12 voix pour et 2 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

- **Bâtiments** : Mr le Maire a fait le point sur l'avancement des projets. Les permis de construire seront déposés mi-septembre.

- **Repas cantine** : à la demande des parents, un sondage a été effectué sur des mesures allant dans le sens d'une amélioration de la qualité par le biais de produits locaux. Il en ressort que malgré un surcoût d'1€ par repas, 65 % des familles y sont favorables.

- **Eclairage public** : une réflexion est proposée à chacun sur ce sujet. En ces temps de restriction budgétaire, il serait intéressant d'en diminuer le coût. La question sera de nouveau évoquée d'ici cette fin d'année.

- **Bibliothèque** : Danièle Navrot évoque les difficultés de gestion de la bibliothèque, bien que ce service soit gratuit. Une commission réunissant D. Navrot, M-Th. Lestra, Ch. Orizet et Chr. Viboud est créée pour trouver les moyens de le développer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30 mn.